



Cimetière du Bourg

Liste des concessions dont l'état d'abandon a été constaté

Nous, Françoise DELAGE, Maire de la commune de Dignac, Informe que, conformément aux articles L.2223-17, L.2223-4 et R.2223-13 à R.2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux reprises de concessions en état d'abandon, et de notre annonce du 22/03/2022 pour les concessions dont la résidence des descendants n'est pas connue, accompagnée de Béatrice JEAN 1^{er} Adjoint au Maire et de Jean-François REDON, Conseiller délégué, nous nous sommes transportés le **26/04/2022 à 9h00 au cimetière du Bourg** à l'effet de **constater l'état dans lequel se trouvent les concessions ci-après désignées**. Nous avons fait les constatations suivantes :

M11 - N°125 – Acte de concession N°20 du 05/11/1923

Concédée à : Louis NORMAND

Personne(s) inhumée(s) : BOITEAU Anne (épouse NORMAND-1931) et NORMAND Louis (1932)

Etat d'abandon. De la végétation commence à pousser à divers endroits autour et sur la dalle. Présence de fissures sur la dalle. Présence de mousses et arbustes. Dalle cassée en bas à gauche. Pas de signe de passage. Pas d'entretien.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien n'était présent malgré notre avis et convocation.

M12 - N°126 – Acte de notoriété

Personne(s) inhumée(s) : Jacques ROUMAILLAC (1913), BOITEAU Jean (1914), CHAMBON Alexandrine (épouse BOITEAU-1940), BOITEAU Ida (épouse ROUMAILLAC - 1978), GODINEAU Anne (épouse BONNET-1990).

Sépulture en partie démolie sur le devant du toit. Présence de ronces et lierre sur le toit et devant. Amas de pierres. Croix cassée. Pas de signe d'entretien. Etat d'abandon

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien n'était présent malgré notre avis et convocation.



M16 - N°130 – Acte de concession du 05/03/1902

Concédée à : Jean HAUTIER

Personne(s) inhumée(s) : HAUTIER Lucie (1896)

Etat d'abandon Stèle dont les éléments en pierre de taille se désolidarisent. Plus de joints. La stèle penche sur la gauche. Présence d'arbuste derrière la stèle. Végétation sur la stèle. Fermeture devant disparue.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien n'était présent malgré notre avis et convocation.

M17 – N°131 – Acte de concession N°131 du 23/07/1869

Concédée à : Veuve PERSON Marie, Malvina née FOURGEAUD

Personne(s) inhumée(s) : DEBECT Jacques Célestin (28/01/1854), CHAMBON Marie-Julie (épouse DEBECT Jacques 18/05/1897), PERSON Roger (28/09/1915)

État d'abandon. Sépulture munie d'une armature métallique totalement rouillée, présence de lierre sur les stèles du milieu et de droite. Mousses et lierres. Arbuste derrière la stèle à gauche. Plaque d'épithaphe brisée. Pas de signe d'entretien ni passage.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien n'était présent malgré notre avis et convocation.

M27 – N°112 – Acte de notoriété

Personne(s) inhumée(s) : non connues

Dalle béton cassée en plusieurs morceaux. Présence d'herbes folles et mousse dans les fissures. Croix de la stèle cassée. Pots anciens rouillés. Pas de signe de passage, pas d'entretien. État d'abandon.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien n'était présent malgré notre avis et convocation.

A04 – N°98 – Actes de concessions N°21 du 29/11/1927 et N°188 du 05/12/1967

Concédée à : Veuve MOUNIER née CLEMENT, Veuve MOUNIER née DENAUD Maria

Personne(s) inhumée(s) : DENAUD Maria (Veuve MOUNIER Victor 03/02/1996)

État d'abandon. Sépulture avec deux dalles. Dalle de gauche cassée au milieu et effritée sur le devant. Dalle de droite affaissée. Présence de mousse et herbes folles, fleurs artificielles anciennes. Pas de signe de passage. Pas d'entretien.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien n'était présent malgré notre avis et convocation.

C11- N°142 – Acte de concession N°11 du 02/06/1922

Concédée à : VINET Jeanne

Personne(s) inhumée(s) : LAURENT François (06/08/1912), VINET Jeanne (07/01/1923)

Sépulture simple en terre battue envahie d'herbes folles surmontée d'une stèle avec une croix rouillée et cassée. Pas de signe de passage. Etat d'abandon.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien n'était présent malgré notre avis et convocation.



C14- N°143 – Acte de concession N°63 du 03/04/1945

Concédée à : Mme MOUNIER

Personne(s) inhumée(s) : MOUNIER Jean (19/07/1944), MALET Marie (03/04/1950)

Présence de fissures sur la dalle. Mousse et lichens. Fleurs artificielles anciennes.

Marche devant la sépulture cassée. Pas de signe de passage. Pas d'entretien. Etat

d'abandon.

Publié le 16/05/2022

~~Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien n'était présent malgré notre avis et convocation.~~

C26- N°162 – Acte de concession du 23/07/1869

Concédée à : DEGORCE François

Personne(s) inhumée(s) : DEGORCE François (21/04/1899), TEXIER Rose (épouse DEGORCE - 10/02/1907)

Sépulture en terre battue envahie d'herbes folles surmontée d'une stèle. Présence de mousses et lichens sur la stèle. Pas de signe de passage. Pas d'entretien. Etat d'abandon.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien n'était présent malgré notre avis et convocation.

D03- N°179 – Acte de concession N°144 du 21/02/1961

Concédée à : BROUILLET Augustine

Personne(s) inhumée(s) : Famille PERROT- BROUILLET

Dalle de la sépulture fissurée. Mousse, arbustes et lichens. Epitaphe non scellé. Présence de pots et fleurs en porcelaine anciens. Pas de signe de passage. Pas d'entretien. Etat d'abandon.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien n'était présent malgré notre avis et convocation.

D04- N°180 – Acte de notoriété

Personne(s) inhumée(s) : non connues

Sépulture dont la dalle s'est éventrée. Présence d'arbuste sur le bord gauche, mousses, lichens, herbes folles. Epitaphe non scellée. Divers pots anciens. Pas d'entretien. Pas de signe de passage. Etat d'abandon.

Aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien n'était présent malgré notre avis et convocation.

Fait à, Dignac, le 26 Avril 2022

Le Maire,
Françoise DELAGE

